

Le Conseil International des Infirmières publie des Directives pour les infirmières anesthésistes

Genève, Suisse, 25 mai 2021 – Pour célébrer aujourd’hui la Journée mondiale de la chirurgie, le Conseil International des Infirmières (CII) publie des [Directives pour les infirmières anesthésistes](#) dans le cadre de sa série de directives sur la pratique infirmière avancée.

Les directives appuient la résolution de 2015 de l’Assemblée mondiale de la Santé (WHA68.15), visant à « développer les soins chirurgicaux d’urgence, les soins chirurgicaux essentiels et l’anesthésie en tant que composantes de la couverture sanitaire universelle » et garantir que d’ici à 2030, cinq milliards de personnes à travers le monde puissent avoir accès à des soins chirurgicaux et d’anesthésie sûrs et abordables. Les pays ayant adopté la résolution peuvent utiliser ces directives pour renforcer le rôle des infirmières anesthésistes en vue de dispenser des soins d’anesthésie sûrs et abordables à leurs populations.

Annette Kennedy, la Présidente du CII, a déclaré :

« Durant la pandémie de COVID-19, le rôle des infirmières anesthésistes, comme des autres infirmières de pratique avancée, a été vital pour les soins, le traitement et même la survie des patients. Ces directives visent à clarifier le rôle et la pratique des infirmières anesthésistes et à faire en sorte que la fonction continue d’évoluer pour appuyer des soins d’anesthésie sûrs et abordables aux populations du monde entier. »

Les directives présentent le contexte et l’historique de l’infirmière anesthésiste et décrivent les caractéristiques de la fonction. Les chapitres traitent également du champ de pratique des infirmières anesthésistes, précisent les exigences en termes de formation et débattent de la création d’une norme professionnelle en la matière. Ils abordent également la contribution des infirmières anesthésistes aux services de santé et détaillent la pratique sûre de l’anesthésie.

Le CII souhaite remercier la Fédération internationale des infirmiers anesthésistes pour sa contribution aux directives. L’année dernière, le CII a lancé sa série de publications sur la pratique infirmière avancée avec les *Directives sur la pratique infirmière avancée*.

* * *



INTERNATIONAL COUNCIL OF NURSES
GUIDELINES ON ADVANCED
PRACTICE NURSING
NURSE ANESTHETISTS
2021



Note aux rédacteurs

Le **Conseil International des Infirmières** (CII) est une fédération de plus de 130 associations nationales d'infirmières, représentant les millions d'infirmières et d'infirmiers dans le monde. Géré par des infirmières et à l'avant-garde de la profession au niveau international, le CII œuvre pour des soins de qualité pour tous et pour des politiques de santé solides, partout dans le monde.

Pour de plus amples informations, veuillez contacter Gyorgy Madarasz, attaché de presse,
madarasz@icn.ch
Tél. +41 22 908 01 16

www.icn.ch
[@ICNurses](https://www.instagram.com/ICNurses)